



Information Presse

La certification "Critères Communs" ouvre au français Arkoon les marchés internationaux

Les solutions firewall du constructeur français ont obtenu la certification ISO 15408. En satisfaisant pleinement aux exigences de cette norme internationale, Arkoon entre de plain pied dans le cercle très fermé des grands de la sécurité.

Lyon, le 24 novembre 2004 - Dans le cadre de la stratégie européenne visant à faire progresser de manière significative la sécurité des systèmes d'information, Arkoon est le premier fabricant d'équipements de sécurité français à obtenir la certification ISO 15408, dite : « Critères Communs » pour ses solutions firewall. Une norme reconnue aujourd'hui par vingt pays dans le monde, dont la France, et qui vise à spécifier les différents niveaux de protection auxquels doivent satisfaire les solutions de sécurisation des réseaux et systèmes d'information.

« C'est une grande satisfaction pour nous d'entrer dans le club exclusif des constructeurs dont un produit est certifié ISO 15408 », commente d'emblée Thierry Rouquet, Président d'Arkoon. « A ce jour, sur plus d'une centaine de fabricants de solutions de sécurité présents sur ce marché, seule une quinzaine – au niveau mondial - ont réussi à satisfaire aux impératifs très rigoureux de cette norme. Pour Arkoon, c'est une preuve de la maturité de l'entreprise, du savoir-faire de ses équipes de R&D et du niveau de qualité de ses produits ».

Contacts Presse

Marston Nicholson
Rosine Mayor/
Olivier Colardelle
Tél : 01 42 96 46 00
r.mayor@group-ibc.com

Au travers de cette certification délivrée par la Direction Centrale de la Sécurité des Systèmes d'Information (DCSSI) du Secrétariat Général de la Défense Nationale (SGDN), et obtenue après avoir répondu à toutes les exigences du processus d'évaluation, Arkoon renforce sa crédibilité auprès des entreprises de toute taille et se positionne comme la première alternative européenne aux technologies israélo-américaines dans le domaine des appliances de sécurité réseau.

« Arkoon démontre sa position d'avant-garde en matière de Recherche & Développement », déclare pour sa part Jean-Paul Roux, Directeur marketing d'Arkoon, qui ajoute : « La conformité de nos matériels à cette norme est une garantie de confiance et de sécurité supplémentaire qui répond très exactement aux attentes de nos grands clients privés et publics dans ce domaine sensible de la sécurité ».

A propos de la norme ISO 15408 « Critères Communs » :
Elaborée en 1996 à partir de la convergence des normes « Orange Book » américaine et ITSEC européenne, la norme ISO 15408 définit les Critères Communs d'évaluation de la sécurité des technologies de l'information.
(www.commoncriteriaportal.org)

A propos d'Arkoon (www.arkoon.net)

Arkoon, constructeur européen d'équipements de sécurité réseaux, protège les entreprises contre toutes les formes de menaces, tentatives d'intrusion, vers, virus, déni de service,...

Arkoon propose une gamme complète et homogène d'appliances multifonctions (firewall, VPN, IDPS, antivirus), bénéficiant d'une administration centralisée de l'ensemble des fonctions de sécurité et offrant une grande simplicité de mise en œuvre et d'exploitation.

Les solutions et les services Arkoon permettent ainsi aux entreprises de construire l'infrastructure de sécurité adaptée à leur besoin. La technologie temps réel développée par Arkoon, associée à une architecture modulaire et évolutive, leur garantit le meilleur rapport sécurité/performance du marché tout en minimisant les coûts de possession.

A propos de la DCSSI et de la certification (www.ssi.gouv.fr)

La Direction centrale de la sécurité des systèmes d'information a été instituée par décret le 31 juillet 2001. Elle est placée sous l'autorité du Secrétaire général de la défense nationale.

Selon le décret 2002-535 du 8 avril 2002, elle a pour mission d'agréeer les Centres d'évaluation de la sécurité des technologies de l'information (CESTI) qui sont accrédités par le COFRAC suivant la norme des laboratoires ISO 17025. Elle certifie les produits de sécurité notamment suivant la norme 15408, sur la base des évaluations réalisées par les CESTIs.